

## LES QUESTIONS TOTALES : UNE ÉVOCATION DE L'ÉTAT DE CONNAISSANCES DE L'AUTRE

*Corinne Rossari*

Université de Fribourg

La question, forme dialogique par essence, va être analysée par le biais de certains enchaînements monologiques dont elle est l'enjeu. Le point de départ sera les possibilités de reprise par le pronom *ça* du contenu associable à une question. Nous nous centrerons sur des configurations où *ça* est susceptible de reprendre un véritable contenu, comme dans le discours (1), en laissant de côté les emplois où la reprise est beaucoup plus globale, du moment qu'elle concerne l'événement énonciatif que constitue toute prise de parole, comme en (2).

- (1) [II] lui remit une enveloppe. Il l'ouvrit et lut : « mon chéri, » je suis à l'hôpital, bien malade, bien malade. Ne reviendras-tu pas me voir ? **Ça** me ferait tant plaisir ! (Maupassant < Frantext)

Reprise = Que tu viennes me voir

- (2) Était-il tellement fada ? Monsieur Schott ne se gênait pas pour le lui envoyer dire. Alors quoi, vous êtes fada ? **Ça** ne fait jamais plaisir d'entendre des choses comme ça. Et pourtant, à d'autres moments, il sentait bien qu'il n'était pas du tout fada. (Guérin < Frantext)

Reprise =/= Être fada

Ce regard nous conduira à associer aux questions des propriétés les démarquant des assertions. Précisons d'emblée qu'il ne s'agit pas de proposer une nouvelle représentation de l'acte illocutoire de question, ni davantage d'interroger la légitimité de poser l'existence d'un tel acte, mais de saisir les éléments de sens qui sont associables aux questions, par le biais de la détermination des unités qu'un déclencheur anaphorique va utiliser comme source d'ancrage.

Encore un aparté avant d'entrer en matière. Notre recherche ne porte pas sur la sémantique du pronom *ça*. Elle est concernée exclusivement par les questions totales, les modes de reprise étant un moyen pour en appréhender la sémantique. Nous renvoyons donc aux nombreux travaux dont ce pronom a fait l'objet pour une étude approfondie de ses propriétés, (Cadiot, 1988a, Cadiot, 1988b, Cadiot, 1991 ; Carlier, 1996 ; Corblin, 1987, Corblin, 1991 ; Kleiber, 1998a, Kleiber, 1998b ; Maillard, 1987, Maillard, 1989) – pour ne citer que les études qui traitent spécifiquement de ce pronom. Nous réservons à une étude ultérieure la mise en rapport des propriétés sémantiques qui sont relevées dans ces études avec les possibilités de reprise avec les questions totales. En l'état, nous nous appuyons sur deux des principes qui fondent l'analyse de Kleiber. D'une part, le fait que *ça* a un sens descriptif. « Si *ça* n'avait pas un sens descriptif, c'est-à-dire s'il ne posait pas des conditions sur le type de référent qu'il peut saisir, il pourrait renvoyer à tout type de référent » (Kleiber, 1998a : 207). D'autre part, dans des structures avec un syntagme nominal disloqué à gauche, le pronom a la possibilité de s'ancrer directement sur le syntagme nominal auquel il renvoie, à savoir d'être une « forme de reprise directe de l'antécédent supposé » (Kleiber, 1998a : 202). À ce sujet, l'analyse de Kleiber s'oppose à celles qui voient en *ça* une forme de référence « décalée », i.e. fondée, dans ces mêmes structures, sur un accès à la référence de nature propositionnelle. Le fait même que dans des configurations où *ça* reprend le contenu d'un énoncé, il permet la sélection de certaines formes propositionnelles au détriment d'autres, comme le montrera notre analyse, corrobore le mode de référenciation « directe » envisagé par Kleiber. Ainsi, dans les configurations que nous analysons, nous partons de l'idée que l'antécédent de *ça* est une forme propositionnelle issue de la question et non un quelconque événement discursif à construire à partir de l'énonciation de celle-ci. C'est pour cette raison qu'une telle forme peut nous donner des indications sur les entités sémantiques qui émanent d'une question, et ce, malgré l'impression de vague souvent associée au référent à mobiliser pour son interprétation, comme le souligne à plusieurs reprises Kleiber : « la portée du neutre *ça* [est] réputée chasser l'indéterminé, le vague, le non nommé, etc. » (Kleiber, 1998a : 197).

Notre réflexion se fera en trois étapes. Dans la première, nous passerons en revue différentes formes de questions totales en mettant en relief la possibilité ou non de reprendre le contenu qui peut leur être associé par *ça*. Dans la seconde étape, nous évoquerons les enchaînements qui mobilisent la valeur argumentative des questions dans des configurations où le connecteur conclusif *donc* introduit une question, afin de vérifier l'hypothèse du statut du contenu en jeu dans les reprises analysées précédemment. Cette analyse nous permettra, lors d'une

troisième phase, d'identifier une caractéristique commune relative au statut du contenu inhérent aux questions totales et d'explicitier, sur la base de cette dernière caractéristique, les principes qui président aux possibilités d'enchaînements argumentatifs ou d'enchaînements avec reprise anaphorique de ces questions.

## 1. PREMIÈRE ÉTAPE : LES POSSIBILITÉS DE REPRISE

- (3) Lucie a fini son roman. **Ça** doit t'étonner.
- (4) Lucie n'a pas vendu sa maison. **Ça** fera plaisir à Paul.

*versus*

- (5) Est-ce que Lucie a fini son roman ? **?Ça** devrait t'étonner.
- (6) Est-ce que Lucie n'a pas vendu sa maison ? **?Ça** ferait plaisir à Paul.

A priori, on pourrait se dire que les reprises n'évoquant pas par leur sémantique une hypothèse sont inappropriées pour enchaîner sur des questions.

- (7) Est-ce que Lucie a fini son roman ? **Dans ce cas**, elle nous en parlerait.
- (8) Est-ce que Lucie n'a pas vendu sa maison ? **Dans ce cas**, elle devrait avoir assez d'argent pour acheter cet appartement.

Toutefois, les reprises en *ça* sont loin d'être systématiquement exclues avec les questions.

- (9) Est-ce que Lucie a fini son roman ? **Ça** ne m'étonnerait pas.
- (10) Est-ce que Lucie n'a pas vendu sa maison ? **Ça** tomberait bien, elle pourrait acheter cet appartement.
- (11) Est-ce que Lucie n'a pas vendu sa maison ? **Ça** serait dommage, elle ne pourrait pas acheter cet appartement qui lui plaît tant.

Cette petite palette de configurations suffit à évoquer les problèmes clés auxquels tout analyste des questions est confronté. En voici la teneur :

- Quel type de contenu peut-on associer à une question ? Le fait que l'on ne trouve a priori aucune régularité concernant leur possibilité de reprise montre que l'on ne peut leur associer l'évocation d'une hypothèse qui pourrait servir de béquille à tout enchaînement anaphorique.
- En quoi les interro-négatives se distinguent-elles des interrogatives positives ? Le fait que l'anaphorique puisse, à partir d'une

interro-négative, parfois reprendre le contenu négatif, voir (11), parfois le contenu positif, voir (10), et, parfois, ni l'un ni l'autre, voir (6), oblige à envisager des différences dans la manière dont la question présente ces contenus.

- Est-ce possible d'envisager un trait commun partagé par les différentes manifestations des questions oui/non ? Les disparités que mettent en relief les possibilités de reprise semblent affaiblir sensiblement cette hypothèse. Une manière de contourner le problème serait de dire que toute question peut être assimilée à une forme assertive plus ou moins fortement modalisée : les questions neutres représenteraient la forme la plus faible d'assertion et les questions orientées seraient des assertions déguisées plus ou moins manifestement selon les marques qui servent d'indicateurs d'orientation. Cette façon de concevoir les énoncés interrogatifs ne rend toutefois pas compte du fait que, selon les suites que l'on construit, la même question ne peut être l'objet d'une reprise alors que sa transformation en une forme grammaticalement assertive ne contraint pas la reprise. Par exemple, une forme assertive comme *c'est incroyable que Lucie ait fini son roman*, qui serait le pendant de la question du discours (5), est parfaitement compatible avec une reprise exprimée par l'énoncé *ça devrait t'étonner*. De même que *on m'a dit que Lucie n'a pas vendu sa maison*, qui est une des interprétations possibles de la question énoncée en (6), est compatible avec la reprise *ça ferait plaisir à Paul*.

#### 1.1. LE CONTENU ASSOCIÉ AUX QUESTIONS CHEZ ANSCOMBRE ET DUCROT

Les seuls à avoir soulevé le problème des reprises anaphoriques avec les questions sont, à notre connaissance, Anscombe et Ducrot (voir Anscombe et Ducrot, 1983, Ducrot, 1983). Selon leur description, notamment dans Ducrot (1983), l'anaphorique ne peut jamais renvoyer à un contenu négatif à partir d'une question de forme positive. Cette contrainte constitue un indice à l'appui de leur analyse qui stipule que toute question pose l'existence d'une assertion préalable, qui ne saurait être assumée par le locuteur lui-même, et dont le contenu correspond au contenu sémantique positif de la question (à savoir celui déduit de la réponse *oui* ou *si*). En d'autres termes, si un anaphorique ne peut renvoyer qu'au contenu positif d'une question, c'est parce que c'est ce contenu qui est en jeu dans l'assertion préalable. Les énoncés qui suivent la question peuvent donc s'y référer.

Commençons par voir comment l'analyse d'Anscombe et Ducrot rendrait compte des différents cas de reprise que l'on peut envisager.

1. *Les questions de forme positive non orientées.*

- (12) Est-ce que Pierre est arrivé ? Ça m'arrangerait.  
 (13) Est-ce que Pierre est arrivé ? ??Ça m'ennuierait, on a besoin de lui.

2. *Les questions de forme négative orientées.*

- (14) Est-ce que Pierre ne serait pas arrivé ? Ça m'arrangerait.  
 (15) Est-ce que Pierre ne serait pas arrivé ? ??Ça m'ennuierait, on a besoin de lui.

3. *Les questions de forme négative non orientées.*

- (16) Est-ce que Pierre n'a pas son permis de conduire ? Ça serait très ennuyeux.  
 (17) Est-ce que Pierre n'a pas son permis de conduire ? ??Ça vaudrait mieux.

Leur analyse est en mesure de représenter les possibilités de reprise dans toutes ces configurations. Dans le premier cas, l'anaphorique peut être analysé comme se greffant sur l'assertion préalable de contenu sémantique positif : *Pierre est arrivé*. De ce fait, l'enchaînement anaphorique est possible en (12) et non en (13), car il reprendrait un contenu négatif qui ne peut être accessible à partir de l'assertion préalable. Il en va de même dans le second cas : la forme interro-négative ne bloque pas la possibilité d'envisager une assertion préalable de contenu sémantique positif sur lequel l'anaphorique vient se greffer : *Pierre est arrivé*. Dans le troisième cas, l'anaphorique exploite le contenu : *Pierre n'a pas son permis de conduire*, contenu qui peut correspondre à celui de l'assertion préalable, du moment qu'il s'agit d'une question dont la forme négative est constitutive de la proposition sémantique qu'elle véhicule.

En synthèse, les cas de reprise sont filtrés par le recours à l'assertion préalable. Toutefois, les difficultés concernant les configurations (5) et (6) restent énigmatiques, car, a priori, il n'y a pas de raison que l'assertion préalable de (5) ou (6) ne soit pas récupérable par l'anaphorique, alors que lorsqu'une autre suite est énoncée en Y, cela est possible, voir (9), (10) et (11). Pour cerner ce qui est en jeu dans une reprise, il ne suffit donc pas de s'appuyer sur l'assertion préalable dont toute question se fait l'écho.

Les discours (5) et (9) mettent en évidence une différence relative à la représentation que l'auteur de la question se fait de l'état de connaissances de son destinataire. Le discours (5) laisse clairement entendre que l'information reprise ne peut en aucun cas faire partie de l'état de connaissances du destinataire, alors qu'une telle interprétation n'est pas exclue avec la configuration (9). Comme cette différence coïncide avec le caractère naturel ou non de la reprise, il est fondé d'envisager l'hypothèse selon laquelle une question donne des indications, et ce, de manière conventionnelle, sur la représentation que le locuteur se fait de l'état de connaissances de son destinataire.

## 2. DEUXIÈME ÉTAPE : L'ÉVOCATION DE L'ÉTAT DE CONNAISSANCES DU DESTINATAIRE AVEC LES ENCHAÎNEMENTS ARGUMENTATIFS DANS LESQUELS UNE QUESTION EST INTRODUITE PAR *DONC*

L'analyse des enchaînements argumentatifs auxquels une question peut donner lieu quand elle est introduite ou suivie de *donc* corrobore l'hypothèse selon laquelle la question donne de manière conventionnelle des indications sur la façon dont le locuteur se représente l'état de connaissances de son destinataire.

Une analyse de ces enchaînements est proposée dans Rossari *et al.* (2004, chap. 2), que nous reprenons succinctement. Des configurations où *donc* introduit une question à la suite d'une assertion ont également été analysées par Anscombe & Ducrot (1983) et plus récemment par Jayez (2002). J. Jayez, qui les désigne sous l'étiquette d'*impliquions*, s'intéresse à l'effet de renforcement ou d'affaiblissement que l'assertion peut avoir sur la proposition sous-jacente à la question. J.-C. Anscombe et O. Ducrot eux, s'intéressent à la valeur argumentative de la question. Selon eux, si la suite *Assertion (A) Conn. Question (Q)* est interprétée comme visant une conclusion argumentative, une question de contenu P ? doit pouvoir être interprétée comme ayant une orientation argumentative équivalente à celle d'une assertion de contenu non-P.

(18) ?Paul est intelligent. **Donc** est-ce que tu vas l'engager ?  
*Paul est intelligent, donc tu vas l'engager.*

(19) Paul est paresseux. **Donc** est-ce que tu vas l'engager ?  
*Paul est paresseux, donc tu ne vas pas l'engager.*

Pour J.-C. Anscombe et O. Ducrot, le discours (18) est bizarre, car l'enchaînement exploite l'orientation argumentative de contenu P de la question, alors que le discours (19) est bien formé, car *donc* exploite l'orientation argumentative de contenu non-P de la question. Des

connecteurs d'anti-orientation argumentative comme *mais* manifestent les mêmes contraintes :

- (20) Marie est malade, **mais** est-ce qu'elle est allée chez le médecin ?  
*Marie est malade, mais elle n'est pas allée chez le médecin.*
- (21) #Marie est malade, **mais** est-ce qu'elle se sent mieux ?  
 (< Anscombe & Ducrot, 1983)  
*Marie est malade, mais elle se sent mieux.*

L'enchaînement (21), qui est orienté vers P, serait analysé comme énonciatif par J.-C. Anscombe et O. Ducrot. L'enchaînement se fait sur l'énonciation de la question : Y est interprété comme *il faut d'abord répondre à cela pour être capable de deviser sur X ensuite*. L'énoncé pourrait être introduit avec le même type d'effet par *d'abord*. Ce n'est pas le cas de (20), où *mais* utilise l'orientation non-P de la question.

Dans de nombreux cas, l'emploi de *donc* est effectivement meilleur dans des configurations qui respectent l'orientation argumentative vers non-P de la question.

- (22) Il a plu toute la journée. **Donc** est-ce que Pierre est sorti se promener ?  
*Il a plu toute la journée, donc Pierre n'est pas sorti se promener.*
- (23) <sup>(?)</sup> Il a fait beau toute la journée. **Donc** est-ce que Pierre est sorti se promener ?  
*Il a fait beau toute la journée, donc Pierre est sorti se promener.*

Si on admet que l'on a un contraste entre ces deux discours, on peut en rendre compte facilement en le mettant en rapport avec l'orientation argumentative qui est exploitée. Dans le premier, il s'agit de l'orientation non-P, alors que dans le second, l'assertion qui précède favorise P. Toutefois, l'analyse se complique avec un discours comme le suivant, où l'emploi de *donc* est encore plus naturel qu'en (22), mais où il est difficile de soutenir que l'enchaînement se fait via l'orientation argumentative non-P de la question :

- (24) Il a fait beau toute la journée. **Donc** est-ce que Pierre n'est pas sorti se promener ?

De deux choses l'une : soit on considère la question de (24) comme une question de contenu *Pierre n'est pas sorti se promener* et, dans ce cas-ci, on peut maintenir l'interprétation selon laquelle l'enchaînement se fait via l'orientation argumentative non-P, à savoir *Pierre est sorti se promener*. Soit on a affaire à une question de contenu *Pierre est sorti se*

*promener* et l'on ne peut envisager que c'est l'orientation négative de ce contenu qui est exploitée. Or, la reprise en *ça* d'une telle question ne peut concerner que *Pierre est sorti se promener*.

- (25) Il a fait beau toute la journée. Est-ce que Pierre n'est pas sorti se promener ? **Ça** ne m'étonnerait pas, il adore le beau temps /<sup>??</sup> **Ça** m'étonnerait, il adore le beau temps.

On ne peut pas, par conséquent, expliquer l'adéquation de l'enchaînement en invoquant l'orientation argumentative non-P de la question. Il s'agit d'une question de contenu P, orientée comme P (*Pierre est sorti*).

Qu'est-ce qui la distingue alors d'une question dépourvue de la forme négative ? En premier lieu, on remarquera que *donc* est systématiquement meilleur avec une interro-négative. Voici quelques variantes que l'on peut construire, autour de la forme de la question.

- (26) Je n'ai pas vu Marie depuis un moment. **Donc** est-ce qu'elle n'a pas démissionné ?  
 (27) <sup>(?)</sup> Je n'ai pas vu Marie depuis un moment. **Donc** est-ce qu'elle a démissionné ?  
 (28) <sup>??</sup> Marie a besoin de travailler, **donc** est-ce qu'elle a démissionné ?

En (26) et (27), l'assertion motive le contenu P de la question (*Marie a démissionné*) et l'emploi de *donc* est meilleur avec la forme interro-négative. En (28), l'enchaînement se fait au niveau de l'orientation argumentative de la question, à savoir son contenu non-P (*Marie n'a pas démissionné*) et l'emploi de *donc* est difficile à interpréter.

On peut se demander si la préférence de *donc* pour les interro-négatives de contenu positif ne vient pas du fait qu'il s'agirait (comme le préconise l'analyse de Diller, 1984) d'une forme modalisée d'assertion, à savoir que le morphème interro-négatif aurait la même fonction qu'une indication modale épistémique. Dans ce cas, dire *Est-ce que ne pas x* équivaudrait à *asserter faiblement que x*. Outre le fait que cette équivalence ne rend pas compte des différences quant aux possibilités de reprise, voir (5), (6) *versus* (9), (10), (11), elle n'est pas non plus consistante avec l'impossibilité qu'a un connecteur comme *de ce fait* d'introduire une interro-négative, alors qu'il accepte des assertions modales à sa droite.

- (29) Marie m'a dit qu'elle détestait son nouveau travail. **Donc** est-ce qu'elle n'a pas l'intention de démissionner ?  
 (30) Marie m'a dit qu'elle détestait son nouveau travail. <sup>??</sup> **De ce fait** est-ce qu'elle n'a pas l'intention de démissionner ?

- (31) Marie m'a dit qu'elle détestait son nouveau travail. **De ce fait** il est très probable qu'elle ait l'intention de démissionner.

Une autre différence que l'on retrouve dans la littérature sur ces deux formes de questions (voir Borillo, 1981 ; Kerbrat-Orecchioni, 2001) concerne leurs réponses. Les questions interro-négatives privilégient les réponses positives, ce qui n'est pas le cas des interrogatives positives.

- (32) – Pierre est venu ?  
– Non / Oui.
- (33) – Pierre n'est pas venu ?  
– Si.

Cette différence nous dit quelque chose sur les attentes du locuteur au sujet de l'état de connaissances de son destinataire, à savoir que le locuteur fait comme si, au moment de l'énonciation de sa question, le destinataire devait savoir que *Pierre est venu*, et donc que cette proposition pouvait faire partie de son état de connaissances. Selon cette propriété, les interro-négatives sans négation sémantique peuvent être interprétées comme anticipant un état de connaissances du destinataire, en lui attribuant la mise à jour de la proposition sous-jacente à la question. Cette proposition est alors présentée comme admise dans l'état de connaissances du destinataire. Cette hypothèse est renforcée par la possibilité d'utiliser un conditionnel épistémique d'emprunt dans ces interro-négatives, qui rend plus naturel encore l'emploi de *donc*, en position initiale.

- (34) Je ne vois plus Pierre au bureau depuis un certain temps. **Donc** est-ce qu'il n'aurait pas été licencié, lui aussi, avec les nouvelles mesures de restructuration ?
- (35) Il a fait beau toute la journée. **Donc** est-ce que Pierre ne serait pas sorti se promener ?
- (36) Je n'ai pas vu Marie depuis un moment. **Donc** est-ce qu'elle n'aurait pas démissionné ?

En synthèse, les questions qui sont des interro-négatives orientées (avec négation explétive) peuvent être caractérisées comme véhiculant des propositions fortement envisagées ou admises dans l'état de connaissances du destinataire. Cette propriété favorise l'emploi de *donc*, qui conformément à la description de C. Rossari (voir Rossari, 2000 : 57 et ss), doit introduire des propositions évaluables en raison de la relation de garantie qu'il instaure entre opérations de mise à jour.

Reste que *donc* est également compatible avec des questions de forme positive, comme on l'a vu avec les exemples de J.-C. Anscombe et O. Ducrot – voir (18) *versus* (19) ; (22) *versus* (23) – et comme le signale aussi Jayez (2002).

- (37) Marie m'a dit qu'elle détestait son nouveau travail. **Donc** est-ce qu'elle va y rester ? (< Jayez, 2002)

Dans ce cas, le contenu concerné par l'enchaînement correspond, comme le préconisent J.-C. Anscombe et O. Ducrot, à la valeur argumentative de la question, à savoir non-P. J. Jayez le représente par une fonction d'affaiblissement sur  $p$  qui devient envisagée dans moins de mondes de par l'assertion qui précède. Cette possibilité peut également être représentée par ce qui est prêté à l'état de connaissances du destinataire. En effet, l'assertion qui précède sert à motiver la mention de la non-connaissance du locuteur à propos de  $p$ . Elle permet alors d'attribuer potentiellement  $\neg p$  à un état de connaissances futur du destinataire. Le locuteur indique qu'à partir de ce qu'il sait (l'assertion X), il ne peut assigner une valeur de vérité à  $p$  ; il fait alors comme si  $\neg p$  pouvait se trouver dans une projection de l'état de connaissances du destinataire. Les contrastes observés, selon que c'est le contenu P ou non-P qui doit être mobilisé pour interpréter l'enchaînement avec *donc* dans (18) et (19) sont ainsi pris en compte.

Cela donne pour (19) :

- (38) Étant donné que Pierre est paresseux, j'ai de bonnes raisons de te témoigner ma non-connaissance à propos de l'engagement de Pierre, et d'envisager que tu pourras mettre à jour  $\neg p$ .

En (18), X ne permet pas de conforter la non-connaissance de  $p$ , et, de ce fait, le locuteur ne peut pas faire comme si  $\neg p$  pouvait être mise à jour dans un état de connaissances futur du destinataire.

- (39) ??Étant donné que Pierre est intelligent, j'ai de bonnes raisons de te témoigner ma non-connaissance à propos de l'engagement de Pierre, et d'envisager que tu peux avoir dans ton état de connaissances  $\neg p$ .

La seule possibilité pour sauver un enchaînement comme (18) est de faire comme si  $p$  pouvait être attribuée à l'état de connaissances actuel du destinataire. La question est alors interprétée comme une demande d'adhésion, à savoir une question qui cherche à faire admettre au destinataire un certain état de choses.

- (40) Paul est vraiment intelligent. **Donc** tu vas l'engager, n'est-ce pas ?

On rejoint alors le cas des interro-négatives avec négation explétive, dont la valeur est aussi celle d'une demande d'adhésion au contenu P qu'elles véhiculent.

En résumé, les enchaînements les plus naturels pour *donc* quand il introduit une question sont ceux où l'assertion qui précède permet soit d'attribuer  $p$  à l'état de connaissances actuel du destinataire de la question, si elle est de forme interro-négative avec éventuellement le conditionnel d'emprunt ou de forme positive avec marques d'adhésion (*non*, *n'est-ce pas*), soit d'attribuer  $\neg p$  à un état de connaissances futur du destinataire quand la question est de type *est-ce que P ?* Seul ce cas-là coïncide avec *la valeur argumentative de la question* telle qu'elle est décrite par Anscombe et Ducrot. L'allusion à une projection future de l'état de connaissances du destinataire quand c'est la valeur argumentative d'une question qui est mobilisée rend compte de la bizarrerie de (28). En effet, si au lieu d'évoquer un événement qui est censé s'être déjà produit, la question fait allusion à un événement à venir, l'enchaînement argumentatif paraît nettement plus naturel.

(41) Marie a besoin de travailler, **donc** est-ce qu'elle démissionnera ?

Les questions introduites par ce connecteur évoquent donc systématiquement l'état de connaissances du destinataire. Nous postulons que c'est un trait des questions, et par conséquent que ce trait est indépendant de ces enchaînements, mais que ces configurations discursives le mettent particulièrement bien en relief.

### 3. TROISIÈME ÉTAPE : LE STATUT DU CONTENU DES QUESTIONS ET LE PRINCIPE QUI RÉGIT LES POSSIBILITÉS DE REPRISE ANAPHORIQUE

Le trait mis en relief par les configurations argumentatives peut être exprimé comme suit.

#### **T1 : Trait commun à toute question oui/non**

Toute question suppose que la proposition qu'elle sous-tend n'est pas évaluable dans le *common ground*.

Cette généralisation prévoit que la proposition  $p$  n'est pas évaluable dans l'état de connaissances commun aux participants au discours en cours, dit *common ground*. En effet, si c'était le cas, les questions seraient l'équivalent d'assertions faibles, et on a déjà vu les limites d'une telle analyse, qui ne permet pas de prédire des anomalies dans les enchaînements avec certains connecteurs (voir (29), (30), (31)).

Le trait T1, censé être partagé par ce type de questions, suppose une conception qui met au cœur de la sémantique de la question la

composante qu'Anscombe et Ducrot désignent par *expression d'incertitude*. C'est cette dernière qui fait que « l'assertion préalable » ne peut en aucun cas être comprise comme prise en charge par le locuteur. Dans le modèle d'analyse que nous adoptons, la composante d'expression d'incertitude est issue d'une indication conventionnelle de *non prise en charge par le locuteur du contenu de la question*, qui est représentée par le fait que la proposition  $p$  n'est pas évaluable dans l'état de connaissances commun.

Toutefois, T1 n'est pas assez précis pour rendre compte des contenus convoqués pour interpréter les deux enchaînements qui suivent.

- (42) Pierre est extrêmement paresseux. (= X) **Donc** est-ce que tu vas l'engager ? (=Y) **Ça** ne vaudrait mieux pas. (= Z)
- (43) Pierre est extrêmement paresseux. **Donc** est-ce que tu vas l'engager ? ?? **Ça** vaudrait mieux.

Nous avons vu que dans ce type de configuration *donc* occasionne un coup de force sur l'état de connaissances du destinataire en l'obligeant à mettre à jour  $\neg p$  dans une projection future de cet état. Or, nous constatons que cette proposition n'est pas anaphorisable par *ça* (voir (43)). En revanche, *ça* peut reprendre  $p$  à partir de la même question. Comment rendre compte de ces contraintes ?

Si  $p$  est anaphorisable indépendamment du fait que la structure discursive dans laquelle est prise la question favorise  $\neg p$ , c'est que la question permet, au sein d'un même discours, de donner accès aux deux propositions. Cet accès, si l'on suit la caractérisation générale que l'on a envisagée avec le trait T1, se fait forcément à partir d'un état de connaissances du destinataire. Or, comme il s'agit de deux propositions contradictoires, il est nécessaire qu'elles ne concernent pas le même état.

La possibilité de construire ce type de discours corrobore, par conséquent, d'une autre manière la différenciation que nous avons introduite quant au statut temporel de l'état de connaissances du destinataire convoqué par la question. Les propositions convoquées via la valeur argumentative des questions concernent bien un état de connaissances futur du destinataire, alors que celles convoquées par la forme propositionnelle de la question concernent l'état de connaissances actuel du destinataire.

Pour tenir compte de cette différence entre proposition issue de la valeur argumentative et proposition issue du contenu même de la question, il faut ajouter au trait T1 le fait que les questions donnent par défaut une description de l'état de connaissances « actuel » du destinataire.

## T2 : Trait commun à toute question oui/non

Toute question suppose que la proposition qu'elle sous-tend est évaluable dans l'état de connaissances *actuel* du destinataire.

Il se trouve que, dans certaines configurations, la proposition sous-jacente à la valeur argumentative coïncide avec celle relative au contenu de la question. C'est le cas des questions orientées. Dans de telles configurations, *ça* et *donc* exploitent la même proposition, en l'occurrence dans l'exemple suivant : *Lucie a engagé Pierre*.

- (44) Pierre est très intelligent. Donc est-ce que Lucie ne l'aurait pas engagé ? Ça serait une bonne chose pour son projet.

Si l'on revient à la configuration (42), *p* (*le destinataire va engager Pierre*) est présentée comme envisagée (vraie dans certains mondes de l'état de connaissances du destinataire) et  $\neg p$  est présentée comme mise à jour par le destinataire dans un état futur de son état de connaissances. En d'autres termes, le locuteur de ce discours communique que son destinataire envisage d'engager Pierre et qu'il devra par la suite, vu l'assertion X, décider de ne pas engager Pierre. Et le fait que  $\neg p$  n'est pas anaphorisable est représentable par les contraintes associées au pronom *ça*, qui, selon Kleiber, nécessite un mode de référenciation directe. Comme  $\neg p$  concerne un état futur du destinataire, elle n'est pas accessible via le contenu de la question. Son accès n'est donc pas compatible avec cet ancrage direct sur l'antécédent.

Précisons encore que la proposition sous-jacente à la question peut être présentée avec différents degrés de force dans l'état actuel du destinataire, qui vont de envisagée, si la question est neutre, à admise<sup>1</sup>, si elle est fortement orientée.

Nous pouvons ainsi décrire les diverses configurations interrogatives de la manière suivante.

- Les questions positives « neutres » de type *Est-ce que P* décrivent un état de connaissances du destinataire où *p* est envisagée.
- Les configurations de type *assertion favorisant  $\neg p$  donc est-ce que P* exercent un coup de force sur l'état de connaissances actuel du destinataire en lui faisant mettre à jour  $\neg p$  dans une projection future de son état de connaissances.

1. Nous considérons les demandes d'adhésion de type *P, n'est-ce pas/non ?* comme des cas limites de questions, où la proposition sous-jacente peut être interprétée comme « admise » dans l'état de connaissances du destinataire. Cela permet de distinguer les configurations où *donc* introduit une question des cas plus contraints où il enchaîne sur une forme interrogative, cas dans lesquels seules les formes de type *P, n'est-ce pas/non ?* sont adéquates.

- Les questions de type *est-ce que non P* sont ambiguës entre une interprétation où  $\neg p$  est décrite comme envisagée dans l'état de connaissances actuel du destinataire, et une interprétation où  $p$  est décrite comme fortement envisagée ou admise dans l'état de connaissances actuel du destinataire.
- Les questions orientées de type *est-ce que non P (+ conditionnel)* sont interprétées comme décrivant un état de connaissances actuel du destinataire où  $p$  est fortement envisagée ou admise.
- Les questions orientées de type demande d'adhésion comme *P, non / n'est-ce pas ?* sont préférentiellement interprétées comme décrivant un état de connaissances actuel du destinataire où  $p$  est admise.

Les contraintes relatives aux enchaînements avec *ça* et avec *donc* sont les suivantes.

- L'emploi de *donc* nécessite que la proposition sous-jacente à la question qu'il introduit soit évaluable. Cela est possible si la proposition est interprétée comme fortement envisagée ou admise dans l'état de connaissances actuel du destinataire ou mise à jour dans un état futur relatif à l'état actuel.
- L'emploi de *ça* nécessite que la proposition reprise soit au moins envisagée dans l'état de connaissances actuel du destinataire.

L'ensemble de ces caractéristiques (celles associées aux questions et celles associées aux marqueurs) permet de prédire les possibilités et impossibilités qui suivent.

*Donc* peut introduire une question neutre de type *Est-ce que P ?* si l'assertion qui précède permet de concevoir une interprétation où  $\neg p$  est mise à jour dans un état futur de l'état de connaissances du destinataire.

(45) Paul est stupide. Donc est-ce que tu vas l'engager ?

*Donc* peut introduire une question orientée de type *P, n'est-ce pas ?* ou de type *Est-ce que non-P ?* si l'assertion qui précède favorise une interprétation où  $p$  est admise ou fortement envisagée dans l'état de connaissances actuel du destinataire.

(46) Pierre est intelligent. Donc est-ce que Max ne l'a pas engagé ?

(47) Pierre est intelligent. Donc Max l'a engagé, n'est-ce pas ?

*Ça* peut reprendre n'importe quelle proposition pouvant être interprétée à la suite de la question comme envisagée ou admise dans l'état de connaissances actuel du destinataire. Cette caractérisation permet de

rendre compte du fait qu'il est inapproprié en (5), où la suite Y est contre-intuitive avec l'interprétation selon laquelle la question est une description de l'état de connaissances du destinataire. La configuration (9) apparaît alors naturelle, car la suite Y, en ne préjugant pas de la réaction que devrait avoir le destinataire, évite cet écueil. Le discours (6) est difficile à interpréter, car Y ne permet pas de désambiguïser l'interprétation de la question. On ne peut savoir si le locuteur décrit un état de connaissances du destinataire où  $\neg p$  est envisagée (la négation est interprétée comme « pleine ») ou si elle décrit un état de connaissances du destinataire où  $p$  est fortement envisagée ou admise (la négation est interprétée comme explétive). Les suites Y de (10) et (11) permettent la reprise, car elles désambiguïsent la question.

#### 4. CONCLUSION

Que nous a fait voir l'analyse des propriétés anaphoriques des questions totales ? Qu'elles se différencient des assertions, en tant qu'acte, par l'état de connaissances qu'elles mettent en jeu. C'est le destinataire qui sert de support à cet état et non le *common ground* auquel tous les participants du discours en cours ont accès. À partir d'une indication conventionnelle de refus de la part du locuteur de la prise en charge de la vérité de la proposition qu'elle sous-tend, la question est conçue comme une forme qui met en jeu l'état de connaissances du destinataire en en proposant une description où cette proposition est soit envisagée, soit admise. On évite ainsi les embarras auxquels se trouve confrontée une caractérisation illocutoire, en termes d'attente de réponse, ou une description plus sémantique, en termes d'expression d'incertitude, sitôt qu'elle est face à des questions qui ne sont pas ostensiblement des demandes d'information.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE, J.-C., et O. DUCROT (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga (chapitre 5 « Interrogation et argumentation », p. 115-137).
- APOTHÉLOZ, D. (1995), *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève/Paris, Droz.
- BORILLO, A. (1981), « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *DRLAV* 25, p. 1-33.
- CADIOT, P. (1988a), « Ça à l'oral : un relais topique », *LINX* 18, p. 77-93.
- CADIOT, P. (1988b), « De quoi Ça parle ? À propos de la référence de ça, pronom sujet », *Le Français moderne* 56, 3/4, p. 174-189.
- CADIOT, P. (1991), « Le paradoxe de la référence dédoublée du pronom ça », dans M. MAILLARD (éd.), *L'impersonnel, Mécanismes linguistiques et fonctionnements littéraires*, Grenoble, Ceditel, p. 151-156.
- CARLIER, A. (1996), « “Les gosses, ça se lève tôt le matin” : l'interprétation générique du syntagme nominal disloqué au moyen de ce ou ça », *Journal of French Language Studies* 6, 2, p. 133-162.
- CORBLIN, F. (1987), « Ceci et cela comme formes à contenu indistinct », *Langue française* 75, p. 75-93.
- CORBLIN, F. (1991), « Sujet impersonnel et sujet indistinct : il et ça », dans M. MAILLARD (éd.), *L'impersonnel, Mécanismes linguistiques et fonctionnements littéraires*, Grenoble, Ceditel, p. 139-150.
- DILLER, A.-M. (1984), *La pragmatique des questions et des réponses*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.
- DUCCROT, O. (1983), « La valeur argumentative de la phrase interrogative », dans *Actes du Colloque de Pragmatique*, Fribourg, 1981, Berne, Peter Lang.
- JAYEZ, J. (2002), « Les implications », dans M. CAREL (éd.), *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, p. 141-154.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2001), « Oui, Non, Si : un trio célèbre et méconnu », *Marges linguistiques* 2.
- KLEIBER, G. (1998a), « Au générique : tout ça pour ça », *Recherches en Linguistique et Psychologie cognitive* 9, p. 195-231.
- KLEIBER, G. (1998b), « Des cerisiers, ça fleurit au printemps : une construction bien énigmatique », dans E. WERNER, R. LIVER, Y. STORK et M. NICKLAUS (éds), *Festschrift für Peter Wunderli et multum et multa*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, p. 95-112.
- MAILLARD, M. (1987), « “Un zizi, ça sert à faire pipi debout”. Les références génériques de ça en grammaire française », dans G. KLEIBER (éd.), *Rencontre(s) avec la généricité*, Paris, Klincksieck, p. 133-156.

- MAILLARD, M. (1989), « Comment ÇA fonctionne ». Thèse de doctorat d'État, Paris, Université de Paris X.
- ROSSARI, C. (2000), *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- ROSSARI, C., A. BEAULIEU-MASSON, C. COJOCARIU et A. RAZGOULIAEVA (2004), *Autour des connecteurs. Réflexions sur l'énonciation et la portée*, Berne, Peter Lang.